

**COMMUNE DE EPERLECCQUES**

**LIBERATION**  
 DU 28 AVRIL 2026

**SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SUR LE COMPTE DE GESTION**

**LIB 2026-31**

LIBRE DE MEMBRES EN EXERCICE  
 27

LIBRE DE MEMBRES PRESENTS  
 25

LIBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES  
 25

LIBRE DE MEMBRES EN EXERCICE  
 27

LIBRE DE MEMBRES PRESENTS  
 25

LIBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES  
 25

LIBRE DE MEMBRES EN EXERCICE  
 27

LIBRE DE MEMBRES PRESENTS  
 25

LIBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES  
 25

**Lors du vote du compte administratif**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

Votes : Contre ..... Pour 25

**Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

Votes : Contre ..... Pour 25

Date de la convocation 20/04/2026  
 Séance du 28 avril 2026 à 18 heures 30

Le 28 avril 2026, réuni sous la présidence (1) de Madame DELAVAL Marjory, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025, dressé par Monsieur Laurent DENIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 612 267,17 €			1 109 558,90 €	1 612 267,17 €
Part affectée à investiss		973 271,99 €			0,00 €	-973 271,99 €
Opérations de l'exercice	2 495 934,24 €	3 066 398,04 €	1 820 507,12 €	2 541 603,44 €	4 316 441,36 €	5 608 001,48 €
Totaux	2 495 934,24 €	3 705 393,22 €	2 930 066,02 €	2 541 603,44 €	5 426 000,26 €	6 246 996,66 €
Résultat de clôture		1 209 458,98 €	388 462,58 €			820 996,40 €
			388 462,58 €			
			133 805,75 €			
			694 843,10 €			
			172 574,77 €			

Besoin de financement  
 Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES  
 Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement  
 Excédent total de financement

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

1 209 458,98 € au compte 1068 (recette d'investissement)  
 1 209 458,98 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

On signé au registre des délibérations MM. DENIS, BRICALE, ISATBOURG A., LAUGIEZ H., LEBOUCHER J., LECOFFRE BOUTOILLE E., LEFEBURE E., DELAVAL M., DOURIEZ E., MASSON A., POTEI P., ROYEG, LOOTVOET S., VAN IMPE J., WARTS, BARBIER A.

Pour expédition conforme,  
 Le Président (lors du vote du compte administratif),

DELAVAL Marjory

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

DENIS Laurent

1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.  
 2) En fonction des données communiquées par le comptable